



ASSISES DU STATIONNEMENT

RÉUNION DE LANCEMENT

JEUDI 6 DÉCEMBRE

angers.fr



LES ASSISES DU STATIONNEMENT, ORIGINES ET AMBITIONS

Monsieur Christophe Béchu
Maire d'Angers

➤ À L'ORIGINE DES ASSISES



LES OBSERVATIONS DE TERRAIN

Lors des échanges en réunion publique, en atelier de concertation.



LE RAPPORT DU MÉDIATEUR

Les difficultés d'accessibilité du centre-ville notamment pour les professionnels.

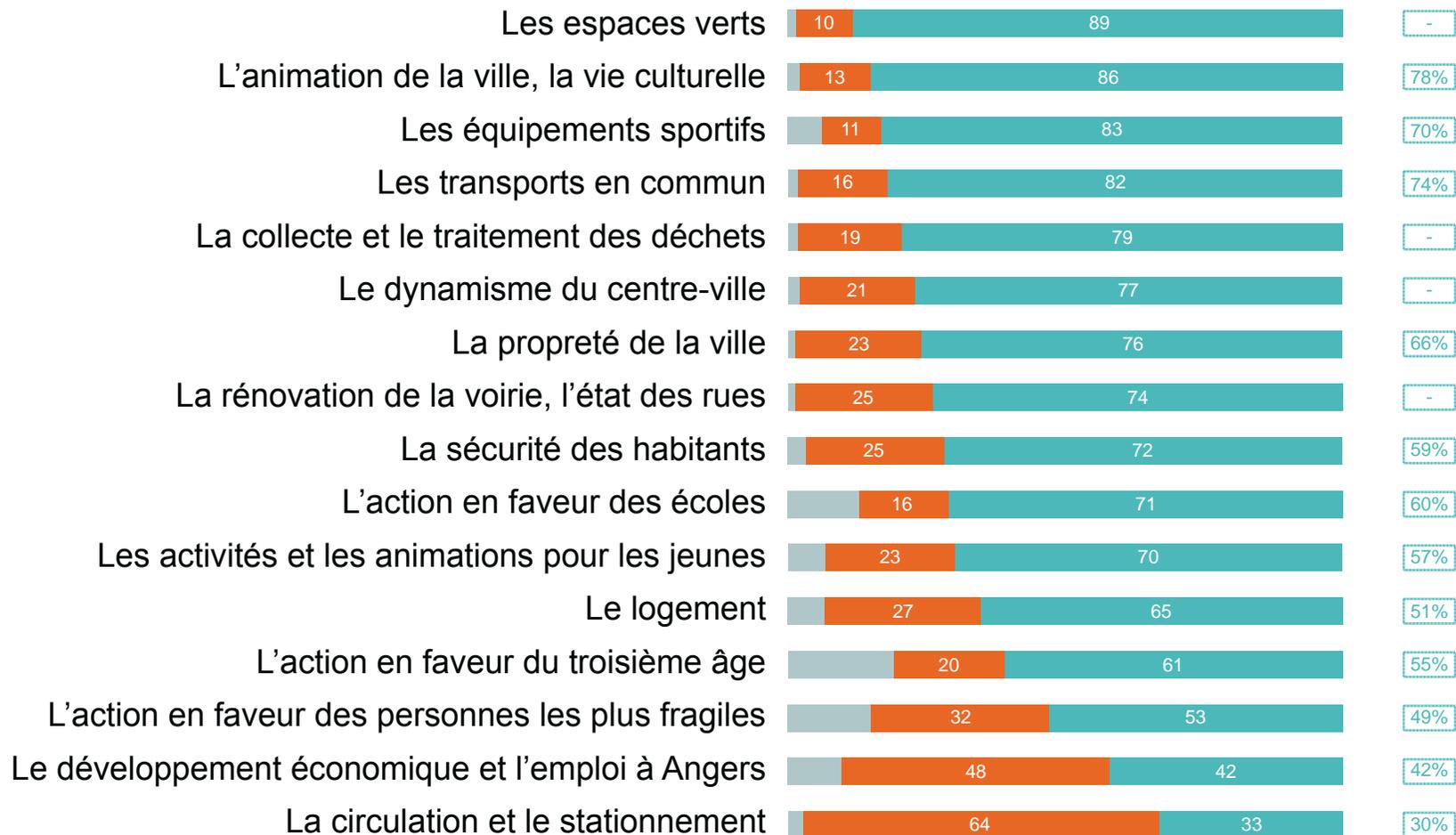


LE SONDAGE RÉALISÉ EN 2017

Le stationnement et la circulation sont ressentis comme le point faible de l'action municipale avec des tensions rencontrées dans les quartiers.



À L'ORIGINE DES ASSISES



Ne sait pas Plutôt négatif Plutôt positif Normes



LES OBJECTIFS DES ASSISES



**Présenter le territoire
et les enjeux
d'une politique de
stationnement**



**Échanger sur les
enjeux, les usages et
recueillir les attentes
les besoins**



**Formuler des
propositions d'actions
à mettre en œuvre à
court et moyens termes**



ANGERS EN QUELQUES CHIFFRES

Plus d'un million de déplacements par jour dans la Communauté Urbaine (+1% par an).



3/4

des déplacements sont liés au domicile



54 min

c'est le temps total que les habitants consacrent à leurs déplacements quotidiens



DES CHIFFRES QUI INTERPELLENT



95%

de son temps, une voiture
est en stationnement



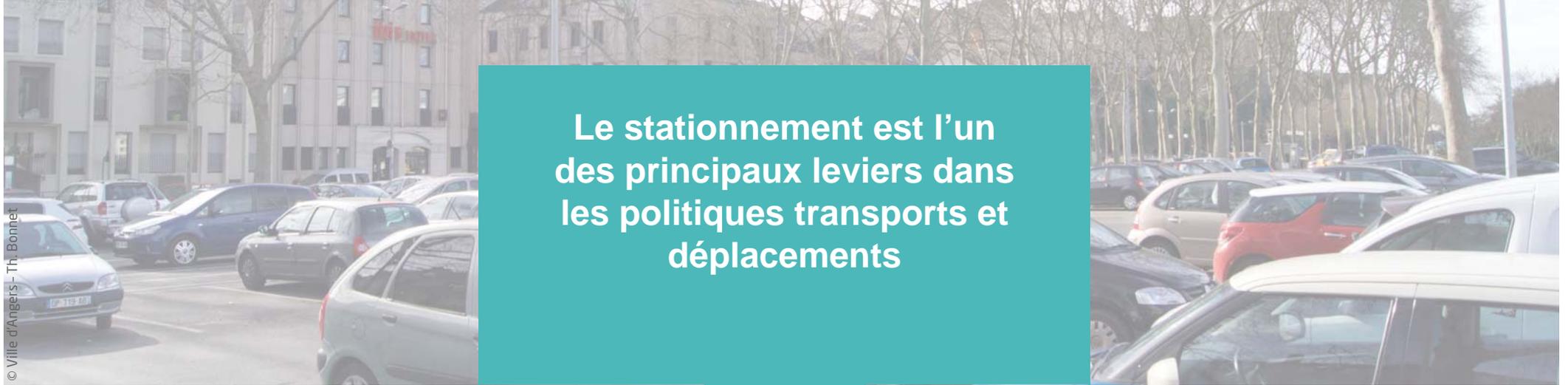
10 à 20 %

de la part du trafic en centre-
ville est consacrée à la
recherche de stationnement



LE STATIONNEMENT, DES ENJEUX MULTIPLES ET TRANSVERSAUX

LE STATIONNEMENT COMME LEVIER DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ URBAINE

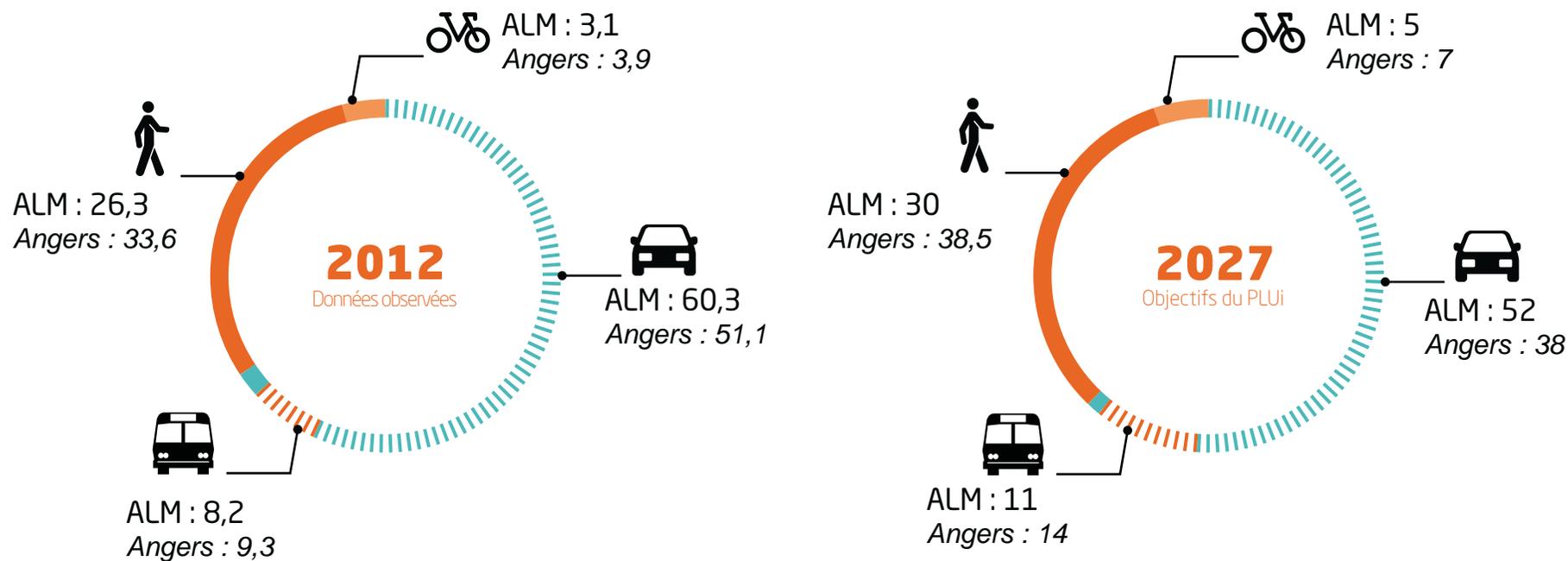


Le stationnement est l'un des principaux leviers dans les politiques transports et déplacements

- **outil de gestion du trafic**
- **outil de gestion du report modal**
 - voiture > transports collectifs
 - voiture > modes actifs



LE STATIONNEMENT COMME LEVIER DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ URBAINE



L'ÉVOLUTION DES PARTS MODALES DES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENTS

60% des déplacements entre 1 et 3 km se font en voiture (23% des déplacements < 1 km)



LE STATIONNEMENT COMME COMPOSANTE MAJEURE POUR L'ATTRACTIVITÉ



1 | Attractivité commerciale et économique en centre-ville

- garantir de la disponibilité à proximité des commerces,
- rester attractif face aux centres commerciaux périphériques.

2 | Accessibilité du centre-ville pour les professionnels

- artisans, commerçants, professionnels de santé, acteurs de la logistique urbaine, etc.

3 | Attractivité résidentielle

- répondre aux besoins des résidents en matière de stationnement,
- répondre aux usages observés : transformation de maison angevine en petit collectif, sous-utilisation des garages, etc,
- proposer une offre de déplacement alternative et efficace.



UN ÉLÉMENT IMPORTANT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



L'ESPACE PUBLIC EST NON EXTENSIBLE, LIMITÉ.

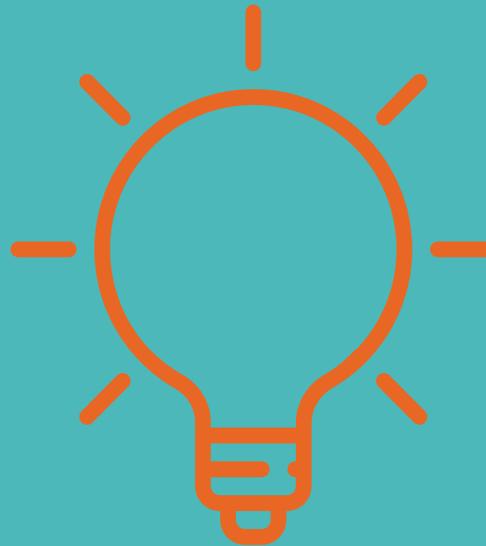
En moyenne, c'est près de 70 à 80 % qui est consacrée au stationnement et à la circulation :

- ↳ Quelle place de la voiture dans le partage de l'espace public ? Quelle cohabitation avec les autres modes de déplacements ?
- ↳ Quelle disponibilité pour les autres usages (piétons, espaces verts, activités, etc) ?



UNE THÉMATIQUE FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

- Le développement de nouveaux usages de la voiture : covoiturage, autopartage, mobilité électrique, voiture autonome, etc.
- L'essor des transports collectifs avec la mise en service des lignes B et C du Tramway.



- Le développement de la Ville Intelligente devant permettre d'optimiser et de faciliter la gestion du stationnement en ville.
- La nécessité de repenser la place du stationnement dans les projets urbains (coût, foncier, ...) = optimisation et mutualisation des stationnements.



LES ACTIONS MENÉES PAR LA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE MOBILITÉS

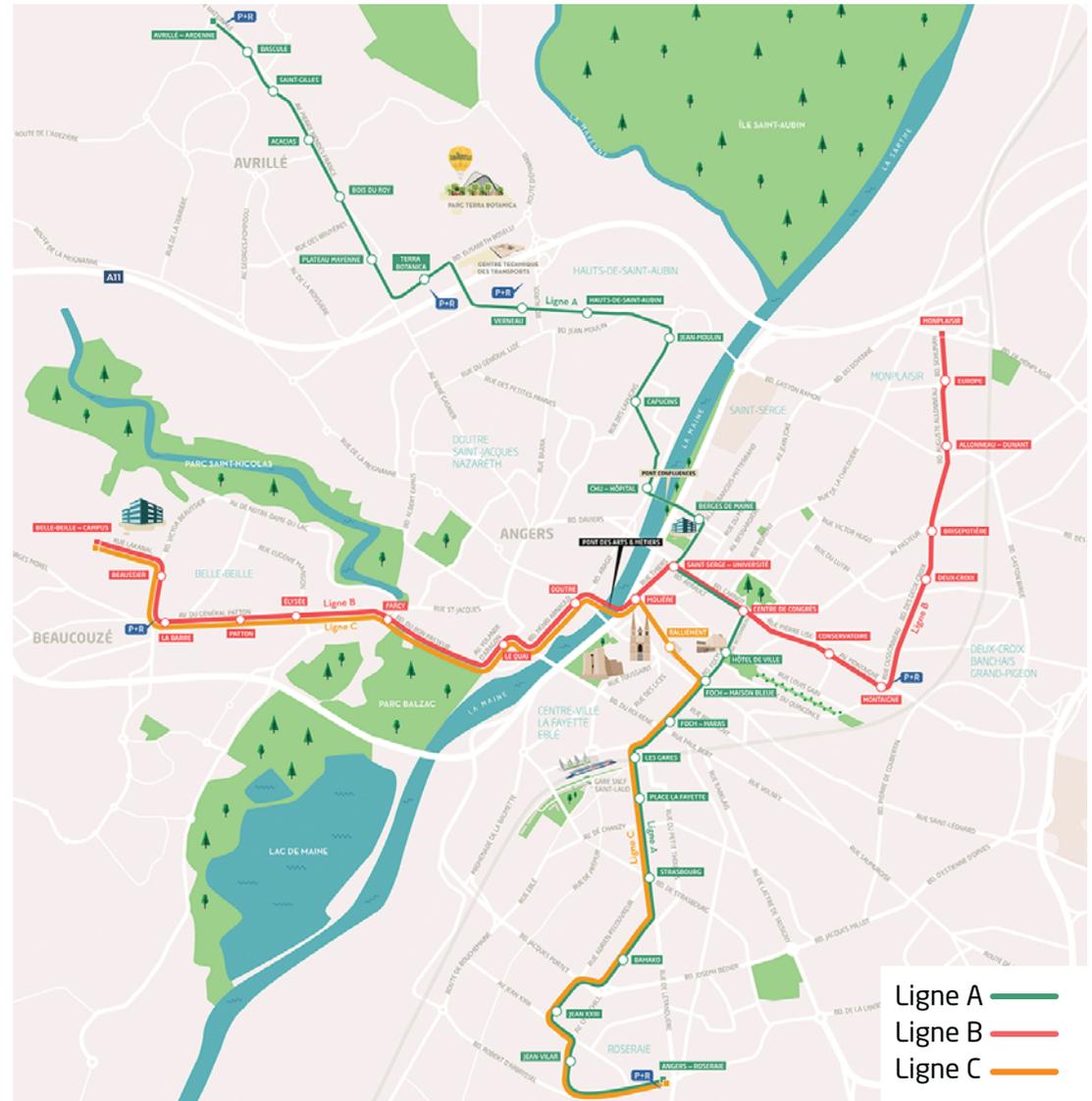
AMÉLIORER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN



35 000
voyages par jour se
font *via* le tramway



20 %
d'augmentation de la
fréquentation du réseau
Irigo entre 2008 et 2017



FACILITER LES DÉPLACEMENTS DOUX



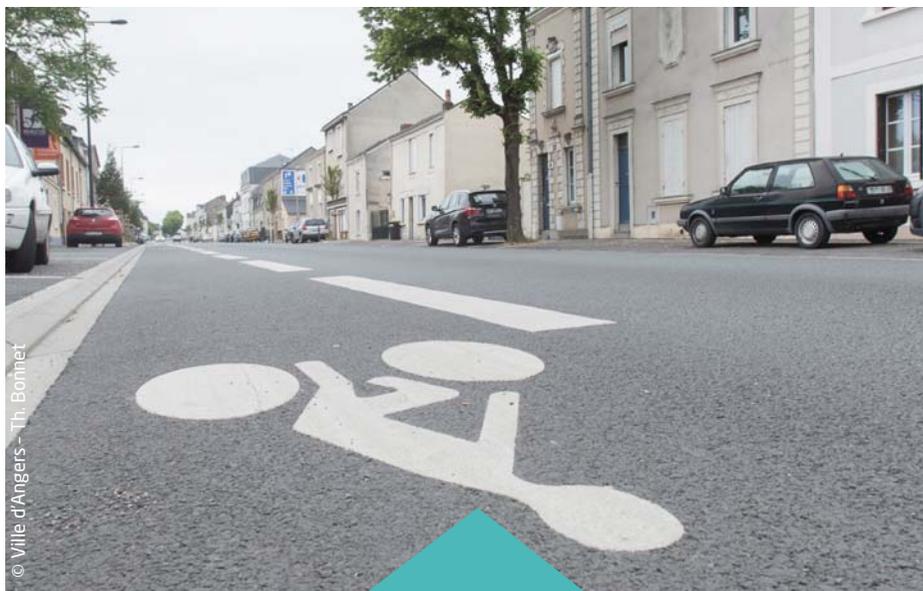
AXE 1

Conforter, aménager
et partager l'espace
public



AXE 2

Développer et
accompagner
l'offre de services



ADOPTION DU PLAN VÉLO DÉBUT 2019



AXE 3

Informer,
sensibiliser
et éduquer

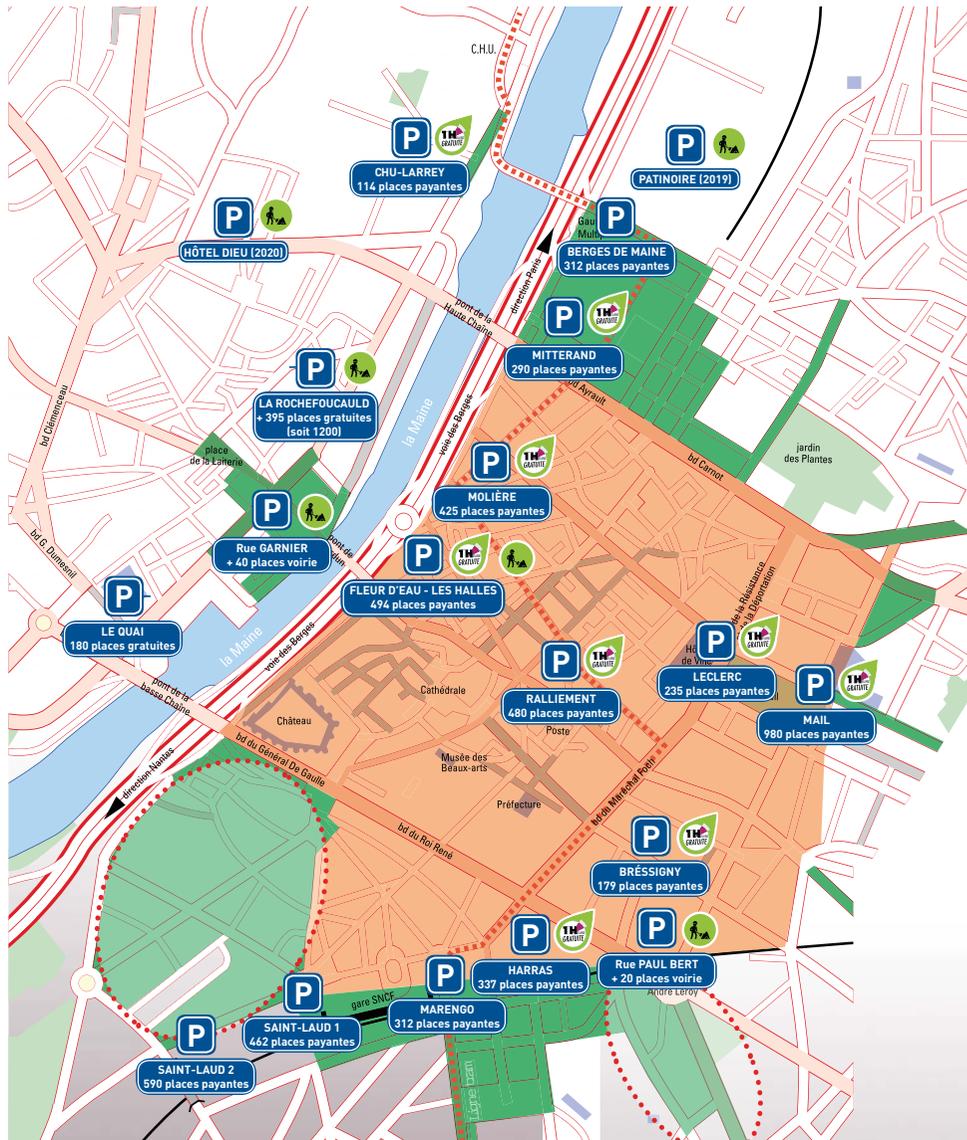


AXE 4

Suivre, évaluer,
amélioration
continue



CONFORTER L'OFFRE DE STATIONNEMENT DU CENTRE-VILLE...



1^{ère} heure gratuite
depuis 2014



Parking étendu, créé ou
rénové



extensions de zones
payantes



...ET PLUS LARGEMENT



STATIONNEMENT PUBLIC PAYANT

- De nouveaux tarifs résidents et professionnels (forfait résident zone verte à 100€/an, au lieu de 300€/an)
- Le maintien des tarifs sur voirie
- La mise en place de nouveaux moyens de paiement
- La sécurisation des accès des parkings



STATIONNEMENT PUBLIC GRATUIT

- Une prise en compte systématique du stationnement dans les opérations du plan d'urgence voirie et sur les grands projets (Tramway - gratuité du parking Le Quai pendant les travaux, Cœur de Maine, Rochefoucault + 395 places)



STATIONNEMENT PRIVÉ

- *via* le **Plan Local d'Urbanisme**, en fixant les règles de stationnement dans les nouvelles constructions.



PORTRAIT DU TERRITOIRE ANGEVIN

Monsieur Stéphane RONDEAU
Chargé d'études « Mobilités et Dynamiques territoriales »
AURA

1. **Eléments de cadrage**
2. **Chiffres clés selon usagers selon** : Résidents, Pendulaires (travail / étudiants), Autres usagers (visiteurs, touristes, professionnels...)
3. **Zoom : stationnement centre-ville**
4. **Tendances émergentes**

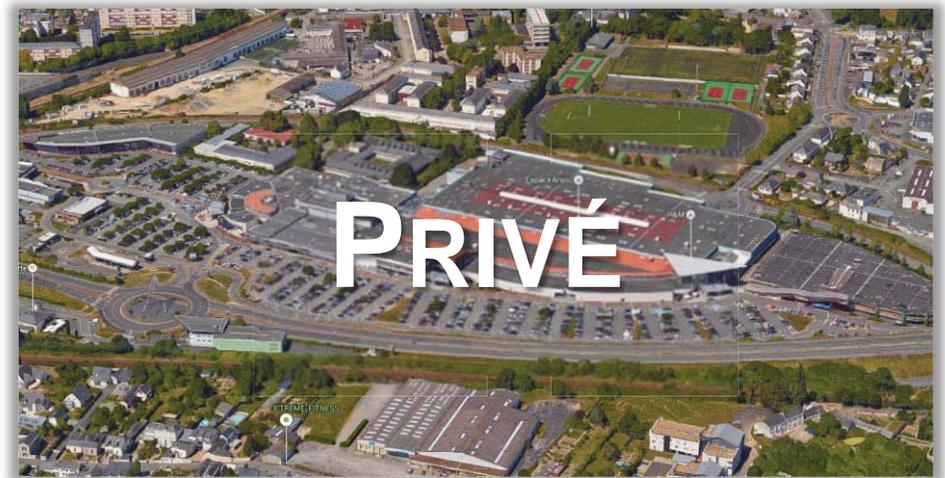
1. Éléments de cadrage

2.

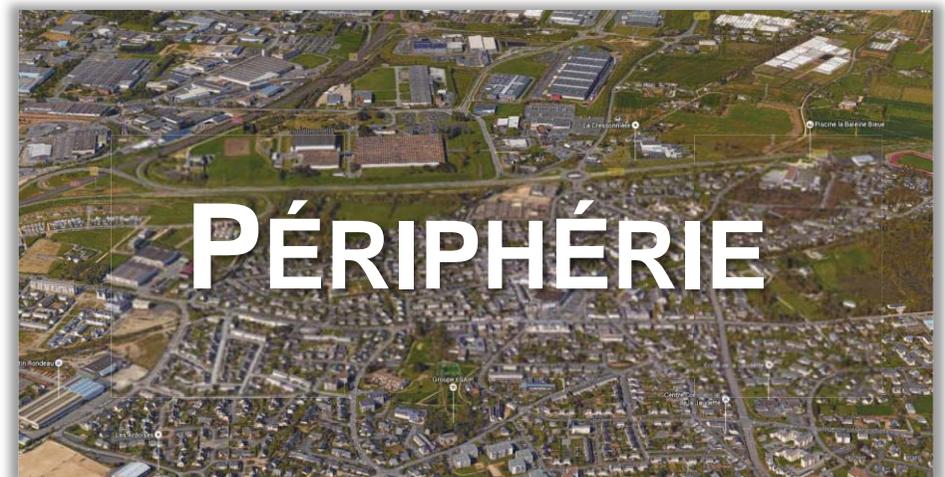
3.

4.

STATUT



SECTEUR



TYPE D'OFFRE : VOIRIE, ZONE PAYANTE / GRATUITE



GRATUIT

STATIONNEMENT SUR CHAUSSÉE
(STATIONNEMENT LONGITUDINAL, EN BATAILLE, EN ÉPI)



PLACES DE STATIONNEMENT REGROUPÉES
(POCHE DE STATIONNEMENT)



PAYANT



TYPE D'OFFRE : VOIRIE, STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ



ZONE BLEUE (30 OU 60 MINUTES)

**STATIONNEMENT GRATUIT MAIS LIMITÉ
DANS LE TEMPS**



PMR

**STATIONNEMENT RÉSERVÉ À UN TYPE
D'USAGER**



BORNES « ARRÊT (20) MINUTE »



LIVRAISONS

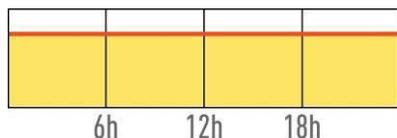
TYPE D'OFFRE : **PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC**



PARC EN OUVRAGE



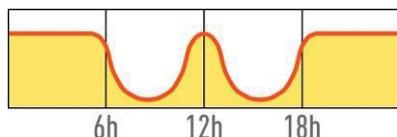
Le résident fixe



Il n'utilise pas sa voiture pendant la journée.

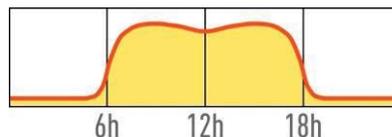
On parle de voitures « ventouses » pour celles qui stationnent sur voirie notamment.

Le résident mobile



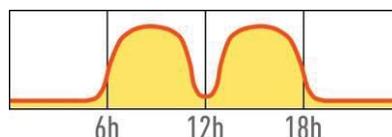
Il utilise sa voiture dans la journée.

Le pendulaire



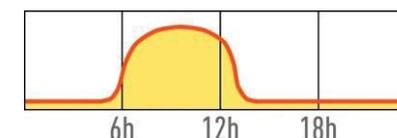
Il utilise sa voiture pour se rendre à son lieu de travail ou d'études le matin, pour en partir le soir.

Le pendulaire dynamique



Il utilise sa voiture le midi également.

Le visiteur diurne



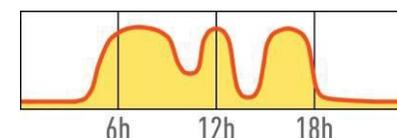
Il utilise sa voiture à destination des commerces, services, musées, autres...

Le visiteur nocturne



Il utilise sa voiture en soirée (loisirs, visites, sorties...).

Le professionnel mobile



Il utilise fréquemment un véhicule pour travailler dans la journée (livraisons, VRP...)

1.

2.

Chiffres clés selon usagers selon : Résidents,
Pendulaires (travail / étudiants), Autres usagers (visiteurs, touristes, professionnels...)

3.

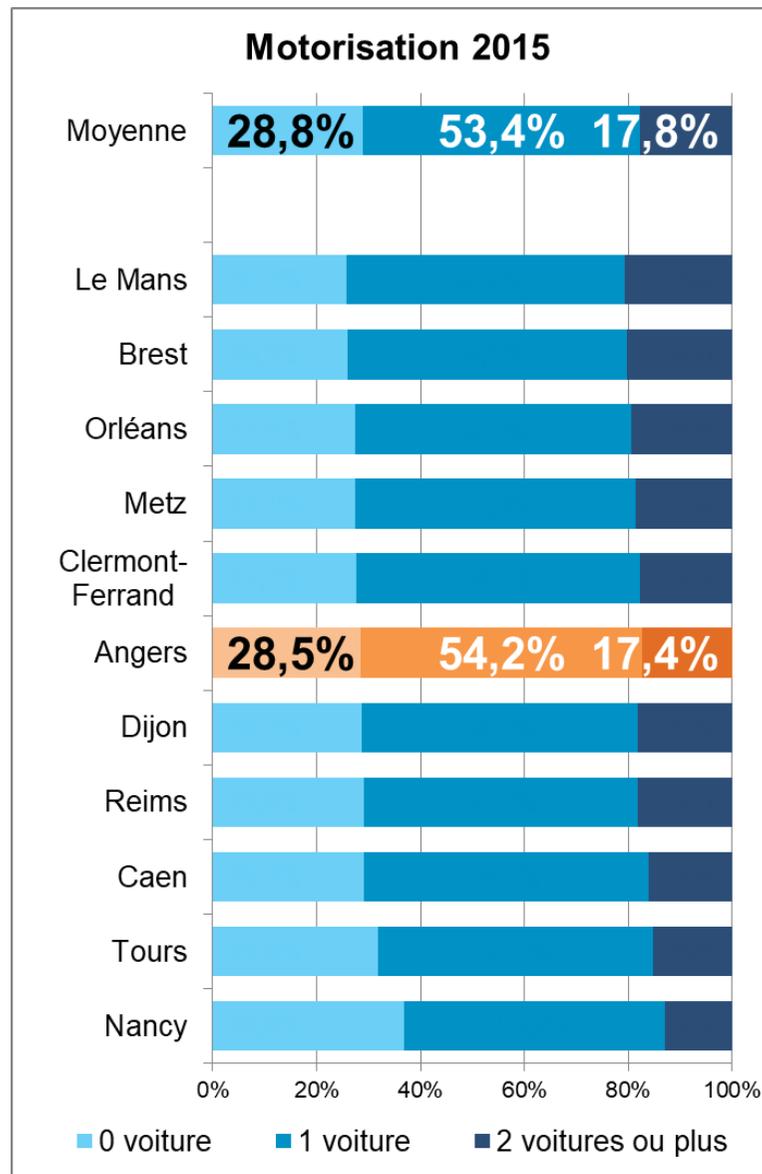
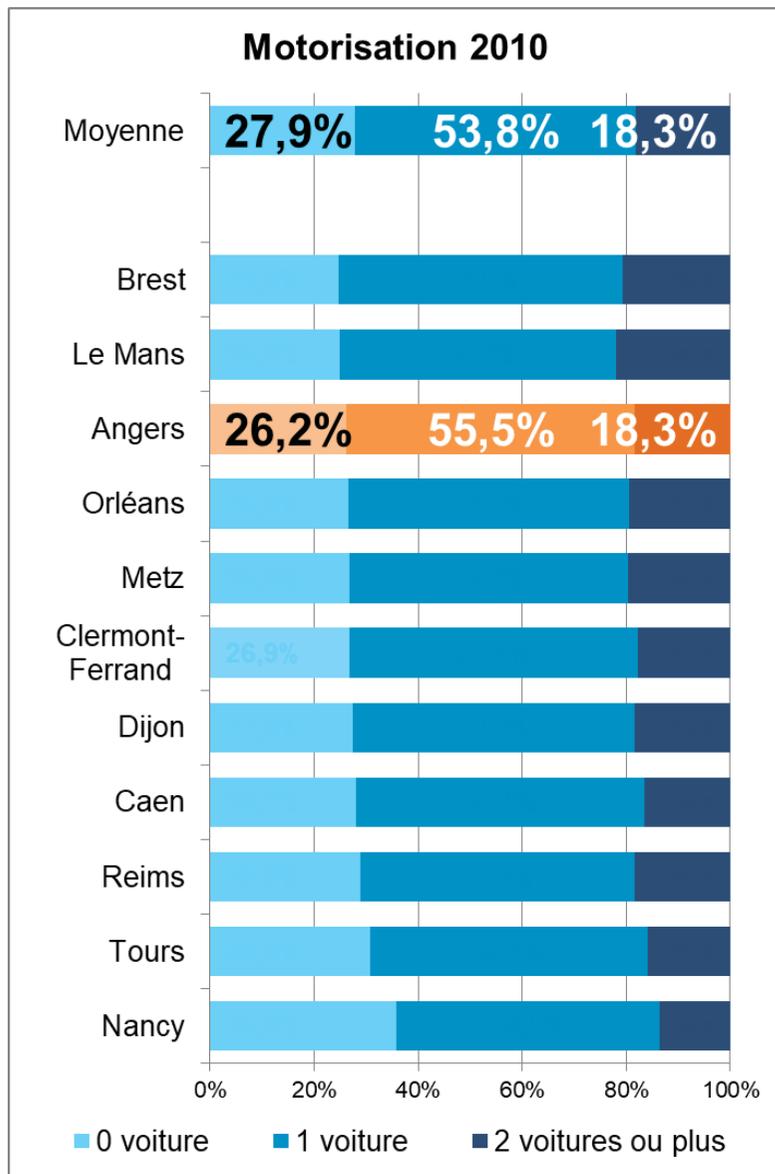
4.



**le nombre de voitures possédées par les habitants d'Angers
(contre 70 740 cinq ans auparavant)**

- *+1% de voitures possédées par les angevins, en 5 ans*
- *+2% d'habitants âgés de 18 ans et plus, dans le même temps*

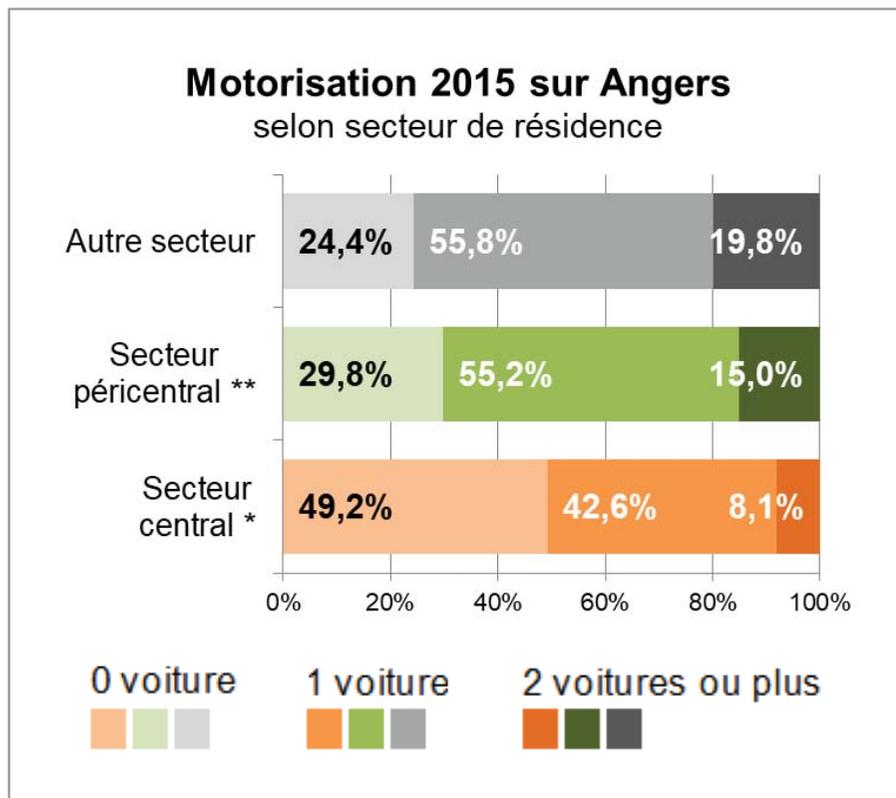
Véhicules par ménage (motorisation)



→ Près de 30% de ménages sans voiture sur Angers en 2015

→ Un chiffre en hausse globalement, plus prononcée sur Angers

© aura - Source : INSEE, RP 2010 & 2015

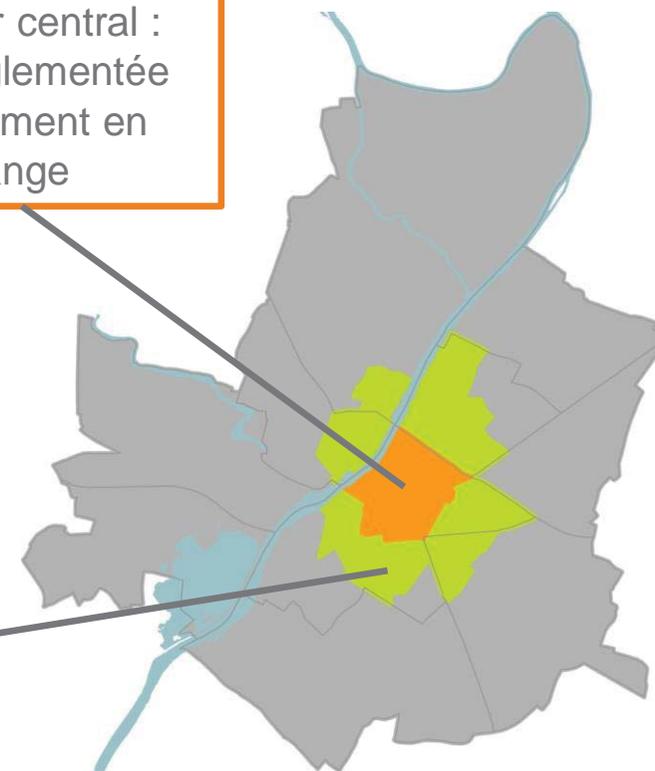


© aura - Source : INSEE, RP 2015

→ Près de la moitié des ménages sans stationnement dans l'hyper-centre (= secteur central)

* secteur central : zone réglementée intégralement en zone orange

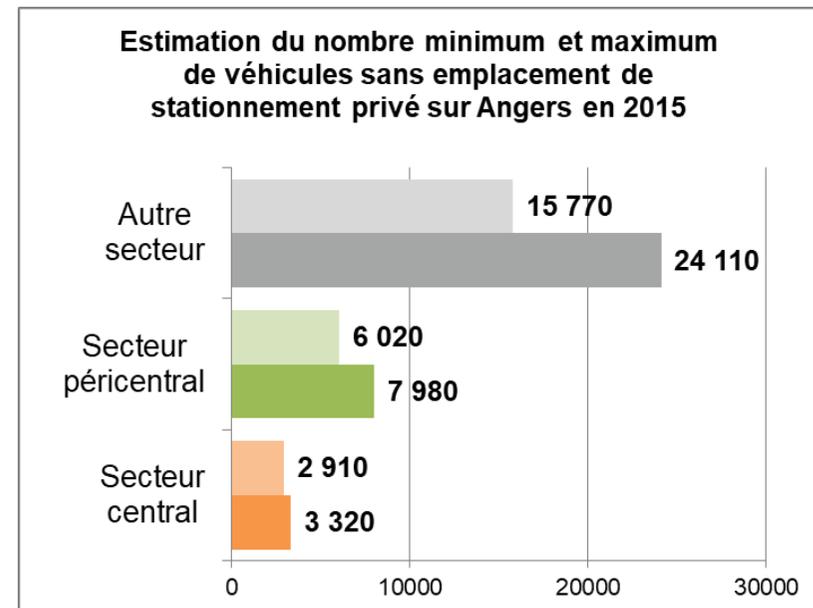
** secteur péricentral : zone réglementée partiellement





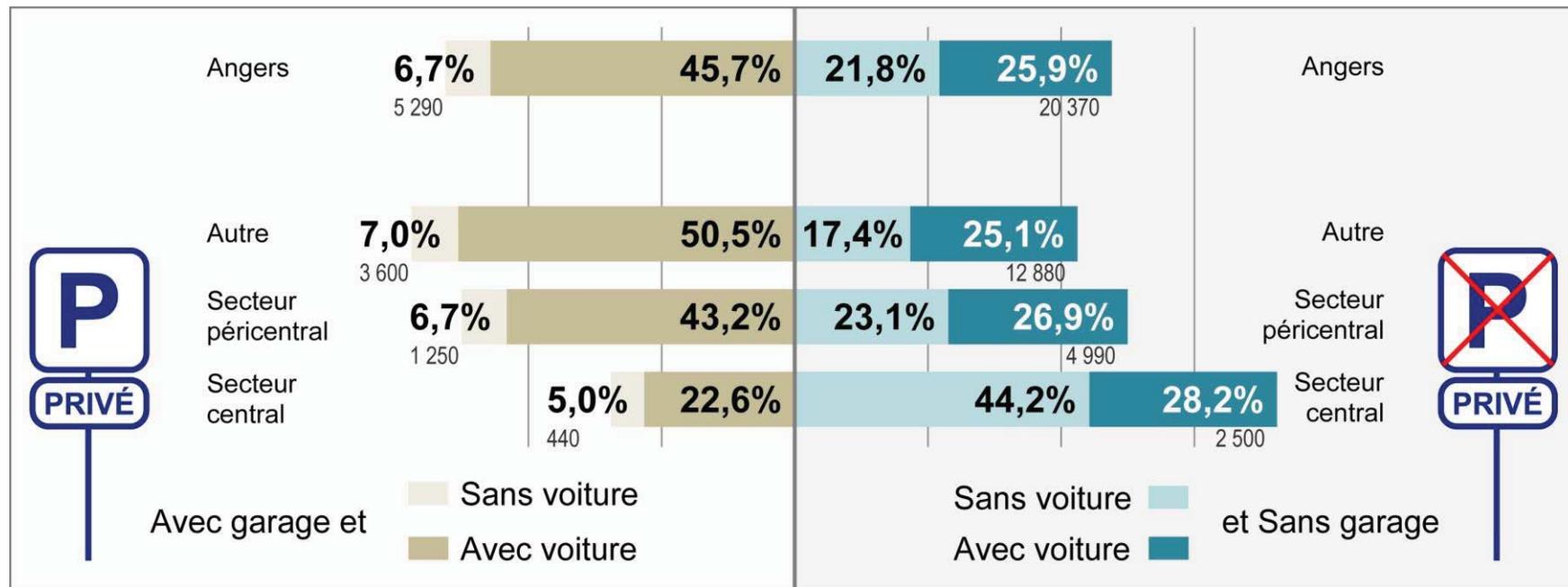
Environ 30 000

l'estimation du nombre de voitures ne disposant pas d'un emplacement privé de stationnement résidentiel sur Angers



© aura - Source : INSEE, RP 2015

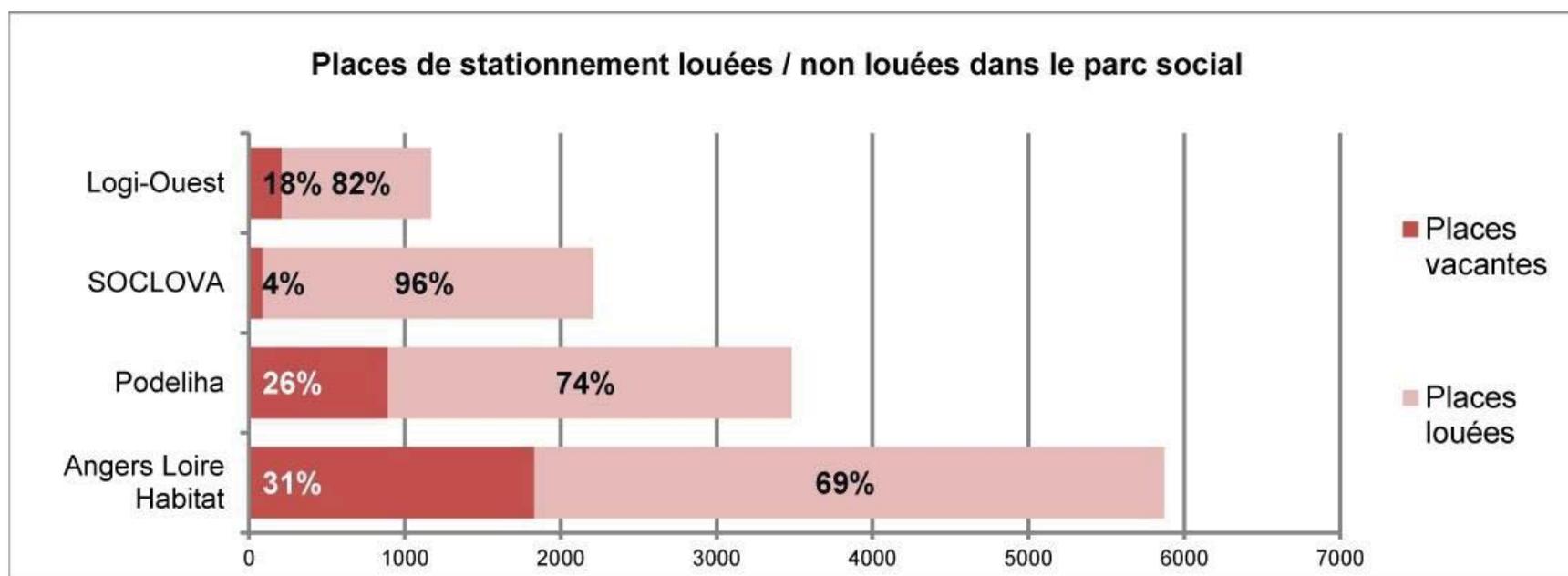
Motorisation des ménages et disposition d'un emplacement de stationnement sur Angers



© aura - Source : INSEE, RP 2015

- Une possession de garages logiquement plus faible dans le cœur de ville
- ... mais un poids relativement proche entre secteur :
 - de ménages motorisés sans garage
 - de ménages non motorisés et avec garage

- **Plus de 3 000 places vacantes de stationnement dans le parc social (soit près de 25%)**
 - Principalement dans les quartiers prioritaires
 - Problématique observée depuis la loi « lutte contre les exclusions » du 29 juillet 1998 (art L442-6-4 du CCH), *ne donnant plus la possibilité aux bailleurs sociaux d'imposer le stationnement comme accessoire du bail principal*

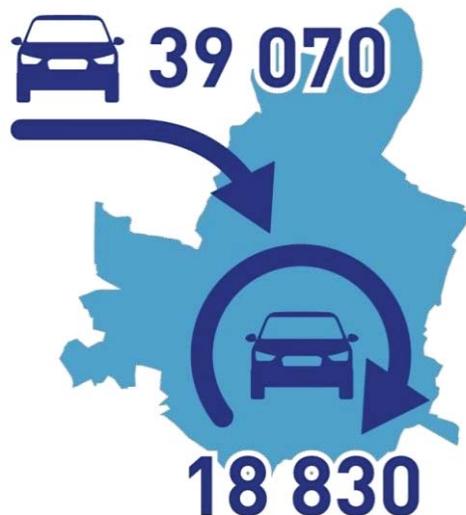


© aura - Source : Podeliha, Angers Loire Habitat, Soclova, Logi-Ouest, décembre 2018

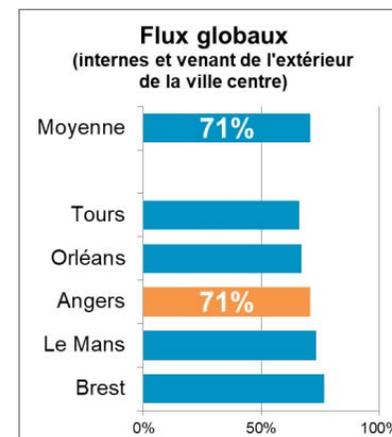
57 900



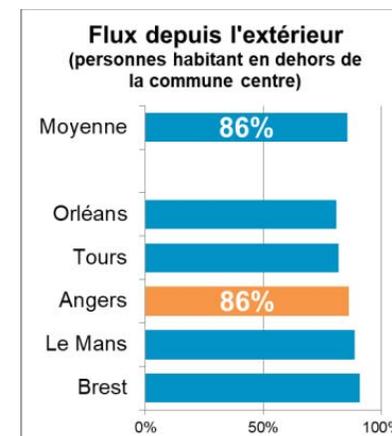
le nombre de personnes qui utilisent la voiture pour aller travailler sur Angers



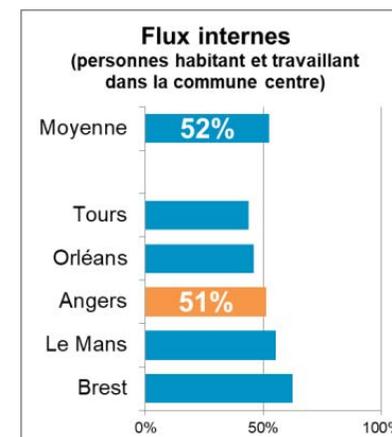
71% des personnes qui travaillent sur Angers utilisent la voiture

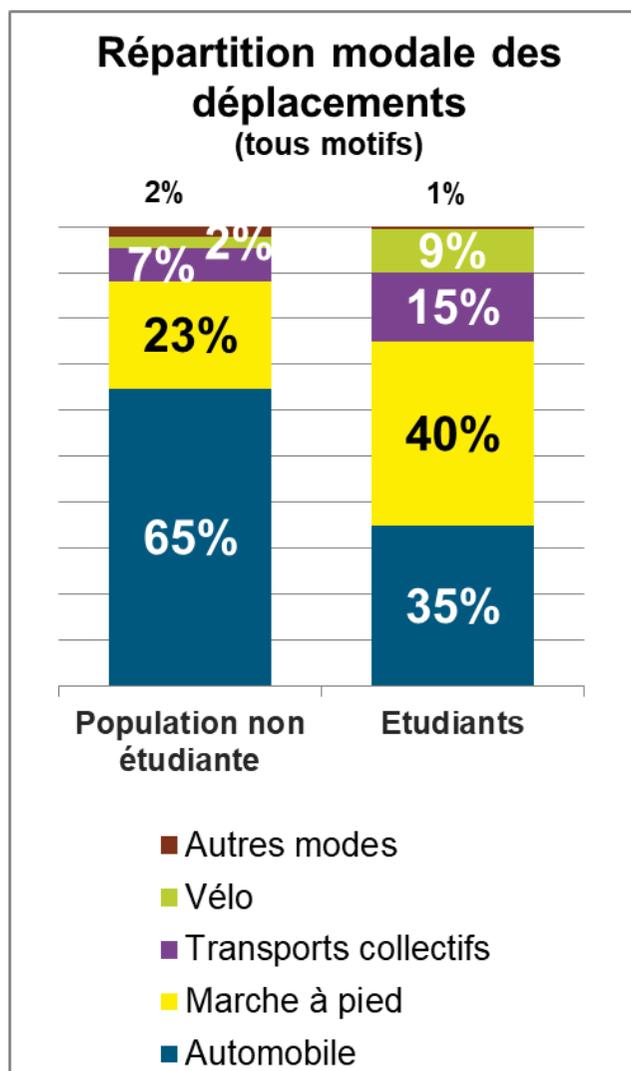


86% des personnes qui travaillent sur Angers et habitent à l'extérieur utilisent la voiture



51% des personnes résidant et travaillant sur Angers utilisent la voiture





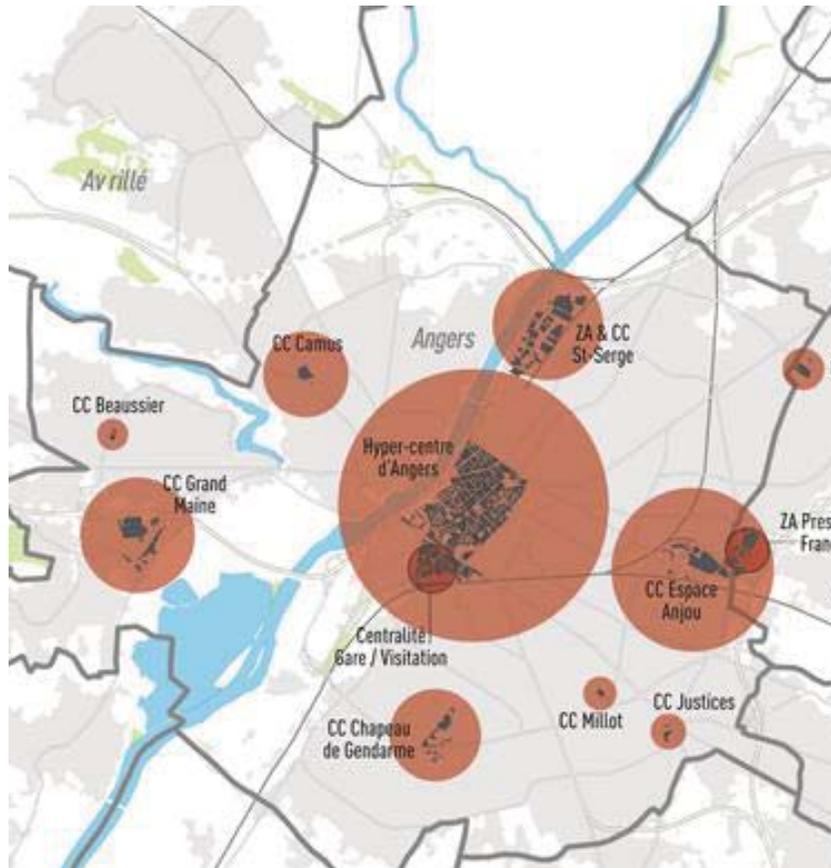
© aura - Source : EMD, ALM 2012

→ **Un recours aux modes alternatifs plus élevés chez les étudiants, lié notamment à une concentration de déplacements courts**

→ **Flux à destination des lieux d'études**

- 1/3 de déplacements en voiture
- Des disparités constatées selon les sites d'enseignement supérieur

Principaux générateurs de déplacements pour le motif achat sur Angers



© aura - Source : EMD, ALM 2012

→ **Centre-ville** : principal secteur pour réaliser des achats

→ Usagers se stationnant dans les parcs horaires (données 2014) :

- Origine des usagers :
 - Angers = entre 29 et 34%
 - Reste ALM = entre 31 et 35%
 - Reste M&L = entre 21 et 26%
 - Autres = 10 à 14%
- Motifs le samedi :
 - Achats (dont marché) ≈ 60%
 - Loisirs / visites ≈ 30%
- Motifs le jeudi :
 - Achats ≈ 33%
 - Loisirs / visites ≈ 22%

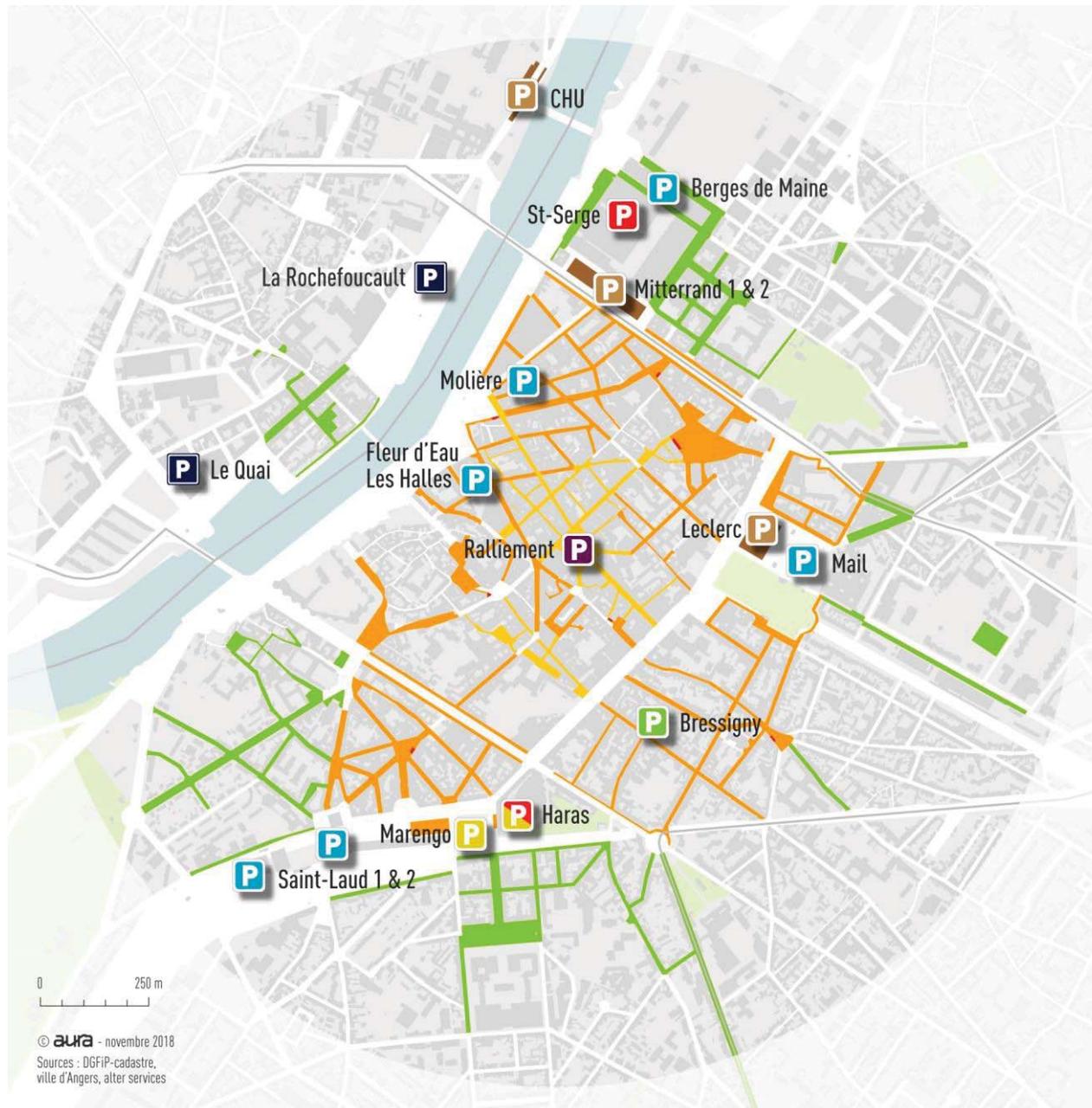
1.

2.

3.

Zoom : stationnement centre-ville

4.



→ Sur voirie :

- 2 130 places en zone orange
- 1 840 en zone verte
- Plus de 80 places réservées aux PMR
- 2 530 arceaux vélos sur Angers (+25% depuis 2015), près de 40% dans le centre

→ Dans les parcs :

- Offre payante (horaire et abonnés)
- Offre gratuite

Nombre de places de stationnement payant (parcs)

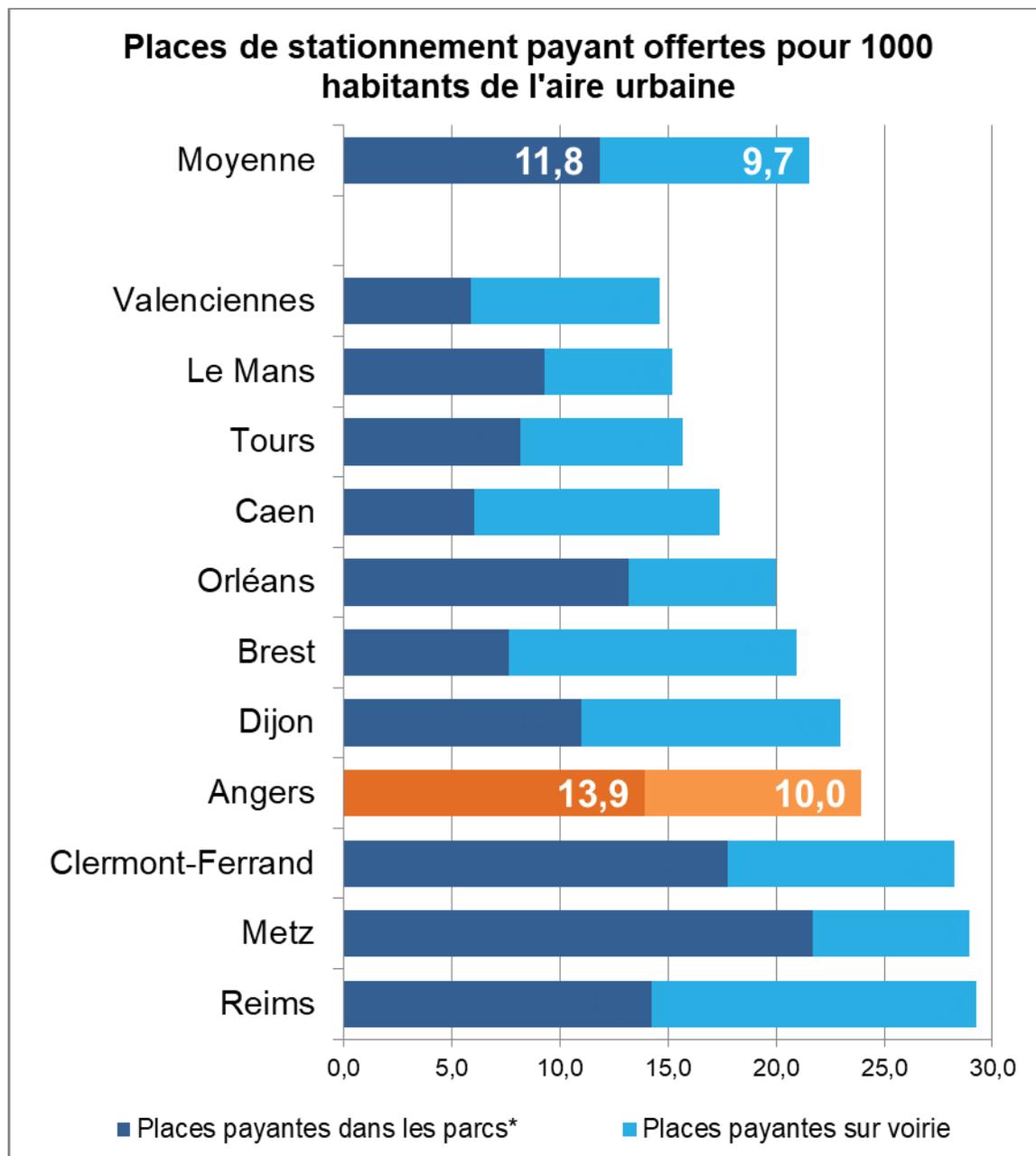
								
	2015	2018	2015	2018	2015	2018	2015	2018
Total Places payantes dans les parcs	5 649	5 240	122	113	36	36	216	216
Total Places gratuites dans Parc/poche Rive droite	792	1 367	23	29	nc	nc	nc	nc
Total	6 441	6 607	145	142	36	36	216	216

© aura - Source : ALM, 2018

→ Des évolutions récentes dans les parcs (fin 2017 – début 2018) :

- Réaménagement Fleur d'eau - Les Halles
- Fermeture du parking La Poissonnerie
- Gratuité des 180 places du parking Le Quai
- Près de 400 places supplémentaires sur le parking La Rochefoucauld





→ Un territoire plutôt bien pourvu

© aura - Source : Agences d'urbanisme, EPCI, communes, délégataires, opérateurs privés, 2016

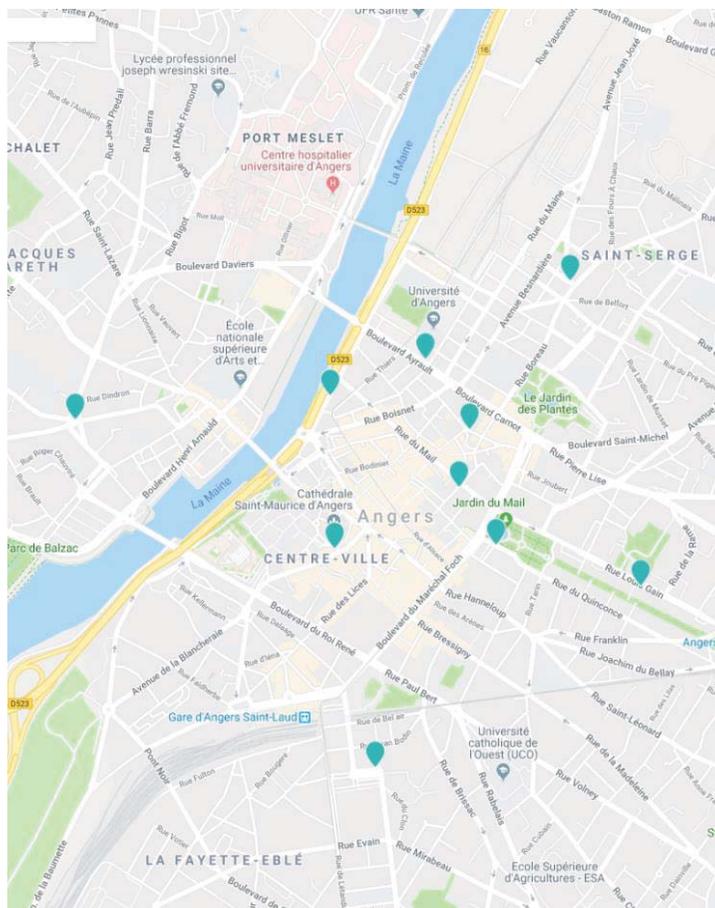


- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Tendances émergentes

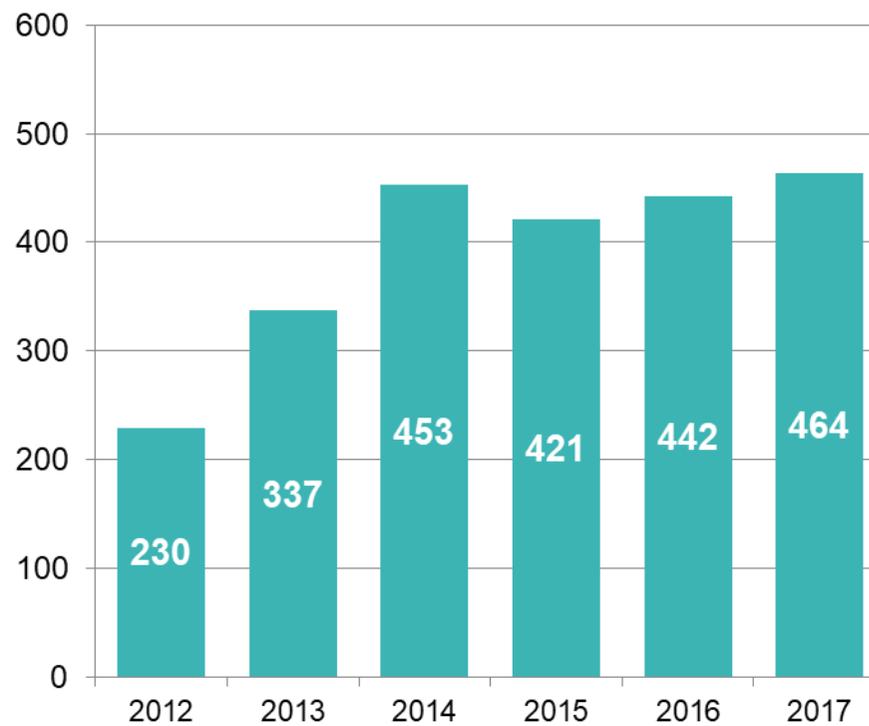


→ 18 véhicules dans 10 stations



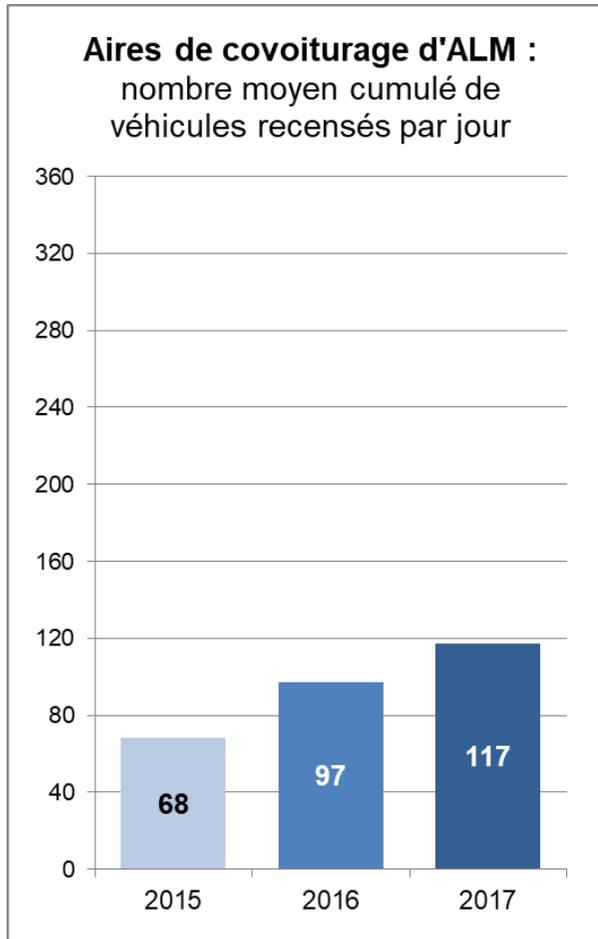
→ une pratique en léger développement

Citiz (service d'autopartage) : nombre mensuel moyen de locations

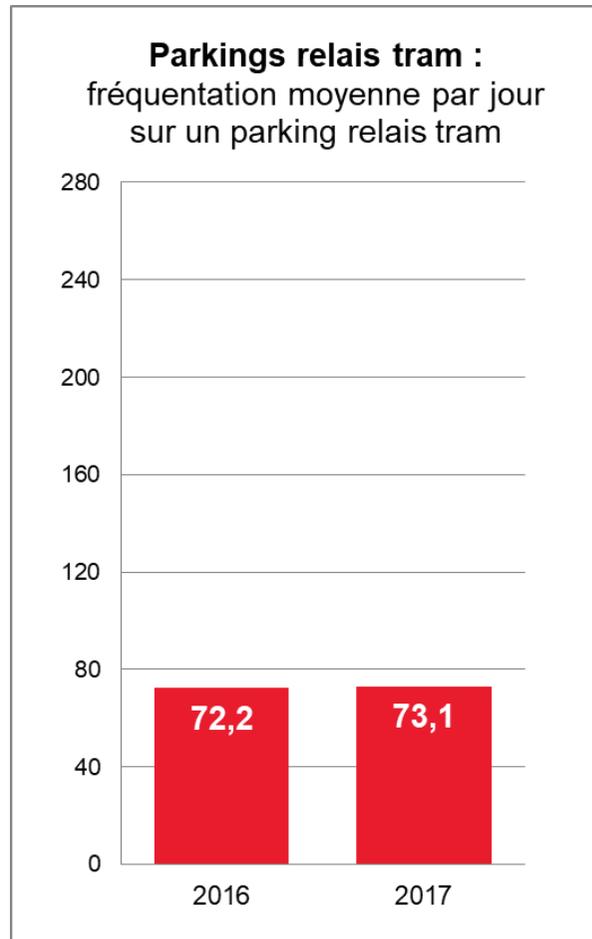


© aura - Source : ALM, 2018

Emergence de nouvelles pratiques : covoiturage, intermodalité P+R XXXX



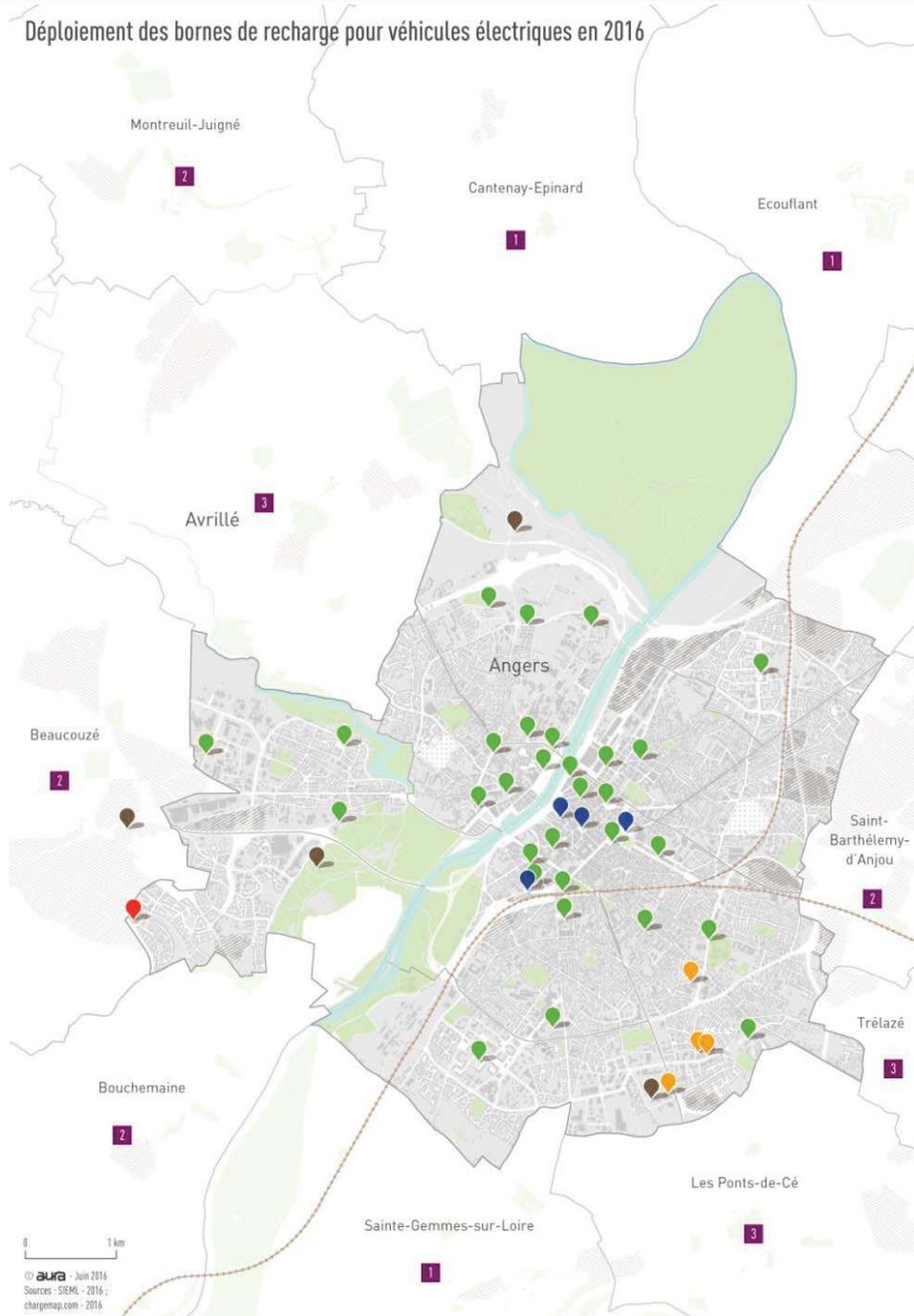
© aura - Source : CD49, AURA, ALM, 2018



© aura - Source : ALM, 2018

→ Des alternatives à « l'auto-solisme » qui progressent timidement

Déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques en 2016



→ 27 bornes de recharge pour véhicule électrique (54 places)

→ Plus de 1 000 charges en 2017 sur la ville

Bornes de recharge SIEML

- SIEML (déploiement en cours - échéance fin 2016)
- Nombre de bornes non géolocalisées par commune

Autres bornes de recharge

- Parc de stationnement (Alter Services)
- Réseau SODETREL
- Concessionnaires automobiles
- Autres

Fond de plan

- Principaux espaces verts et parcs publics
- Réseau hydrographique
- Zones d'activités économiques
- Bâti
- Cimetière
- Ilôts urbains
- Voie ferrée
- Limites communales
- Quartiers d'Angers



LE STATIONNEMENT, DES AMBITIONS CONTRADICTOIRES

Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE

Adjoint à la Politique de Proximité, à la gestion de la Voirie,
au Stationnement et aux Bâtiments à la Ville d'Angers



DES BESOINS QUI DIFFÈRENT SELON L'USAGER



LE RÉSIDENT

Stationnement à proximité du domicile (plutôt en soirée et week-end, voire sur plusieurs jours).



LE PENDULAIRE

Stationnement à proximité ou au lieu de travail ou d'études (toute ou partie de la journée, voire plusieurs jours).



L'ÉTUDIANT

Stationnement à proximité du lieu d'études (toute ou partie de la journée, voire plusieurs jours), stationnement résidentiel également.



LE CHALAND

Stationnement en journée ou en soirée près des commerces, services ou loisirs, généralement de courte ou moyenne durée.



LE TOURISTE

Stationnement à la demi-journée ou à la journée (voire quelques jours), si possible près des sites touristiques / camping-cars et des autocars de tourisme.



LA PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Stationnement réservé et disponible au plus près du lieu de destination, avec une problématique de contrôle.



LES ATTENTES DES ASSISES



une meilleure connaissance de tous les enjeux, des besoins et des dysfonctionnements en matière de stationnement.

une prise de conscience de nos contradictions personnelles et que l'espace public ne peut pas tout.

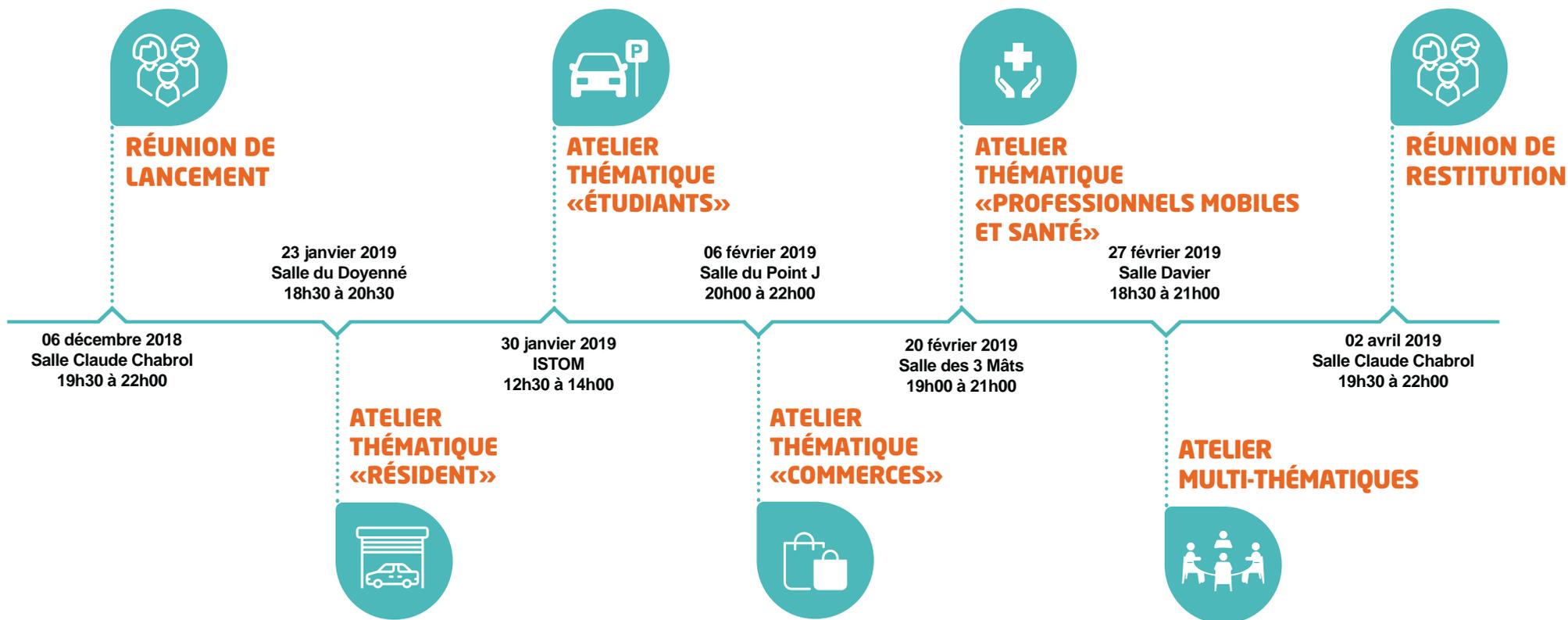


une recherche de mesures sur le stationnement public et sur le stationnement privé : quel usage ? Quelle mutualisation possible ?



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

LE CALENDRIER



POUR SUIVRE LA DÉMARCHE



UNE PAGE DÉDIÉE AUX ASSISES SUR LA PLATEFORME « ÉCRIVONS ANGERS »



prendre connaissance des dates des ateliers et des thématiques concernées



s'inscrire aux différents ateliers



consulter les supports de concertation et les comptes rendus



soumettre des propositions d'actions à mettre en place



